



Aménager les abords des installations de santé en faveur du vieillissement actif : les bases de l'approche Zone Santé

Le besoin d'environnements favorables au vieillissement actif aux abords des installations de santé

En 2030,
1 personne sur 4
aura plus de 65 ans
au Québec.

Le vieillissement actif est associé à une bonne qualité de vie pour les personnes âgées. Il se caractérise par la possibilité de se déplacer à leur guise et en sécurité, de demeurer actives et autonomes, de participer à la vie de leur communauté et de combler leurs besoins et leurs désirs. Circuler dans sa communauté et fréquenter les lieux publics favorisent les liens sociaux et intergénérationnels et contribuent au sentiment d'inclusion.

Avec l'âge, des limitations physico-cognitives peuvent survenir et réduire cette capacité à se déplacer : perte du permis de conduire, risque de chute ou de collision, etc. Pour une personne âgée, un incident, même bénin, peut entraîner une chaîne de conséquences sur sa santé, rendant ses conditions de mobilité encore plus difficiles et diminuant ses capacités à participer à des activités et à combler ses besoins. Il est donc essentiel que les milieux de vie soient aménagés de manière à favoriser les déplacements actifs, sécuritaires et conviviaux de tous et toutes.

En 2022, la moitié des personnes piétonnes décédées suite à un accident au Québec avaient plus de 65 ans (SAAQ).



Le risque d'hospitalisation est de 4 à 5 fois plus élevé chez les personnes âgées isolées.

Se déplacer est synonyme d'autonomie, d'indépendance et de bonne santé. Les personnes âgées actives ont une meilleure santé fonctionnelle, ce qui réduit les risques de chute ou de déclin des capacités cognitives et augmente ainsi leur espérance de vie. Cette habitude réduit également l'isolement social et la solitude, deux éléments non négligeables qui ont un impact sur la santé des aîné·es québécois·es.

Pour plus d'information, consultez la fiche [Diagnostic de la mobilité des aînés aux abords des établissements de santé.](#)

Le rôle du réseau de la santé dans la mise en place d'aménagements adaptés aux abords des installations

Bien que les responsabilités quant à l'aménagement des milieux de vie soient partagées entre différents partenaires du territoire (municipalités, sociétés de transport, ministères, etc.), le réseau de la santé se doit d'occuper une place de leader dans leur mise en œuvre, notamment aux abords de ses propres installations. Grâce à son accès privilégié à la clientèle âgée, il joue un rôle clé dans l'identification de leurs habitudes, de leurs enjeux de mobilité et dans la proposition de solutions adaptées. Dans un contexte de vieillissement de la population et d'encouragement au maintien à domicile, les installations de santé sont de plus en plus des lieux générateurs de déplacements pour les personnes âgées.



73 %

des Canadiennes et Canadiens de plus de 65 ans ont au moins une des dix affections chroniques les plus courantes, ce qui implique une fréquentation régulière des lieux de soins.



Les incontournables de la Zone Santé

L'approche de la Zone Santé consiste à aménager les abords des installations de santé de manière à favoriser le vieillissement actif. Elle se décline en deux dimensions qui s'alimentent mutuellement :

1^{ère} dimension : l'aménagement. Comment doit être aménagé le milieu de vie ?

Les 3 grands principes d'aménagement de la Zone Santé :

- Favoriser l'aménagement de parcours conviviaux et sécuritaires à partir des différents points d'accès au site jusqu'aux portes d'entrée de l'installation ;
- Proposer un aménagement des abords de l'installation de santé sécuritaire et agréable (espace de rencontre, verdissement, etc.) ;
- Assurer l'intégration du site aux différentes échelles de planification, notamment en le connectant aux réseaux de transports actifs et collectifs et aux services du quartier.

Pour plus de détails, consultez la fiche [Les solutions d'aménagement des établissements de santé.](#)

Quelques bonnes pratiques d'aménagement...

Mobilier urbain diversifié et adapté aux personnes âgées

Usage 4 saisons

Beauté de l'environnement bâti

Corridors piétons confortables et attrayants

Verdissement

Accessibilité pour toutes les personnes piétonnes, peu importe leur niveau de mobilité

Accès au transport collectif

Lieux de socialisation à l'abri des intempéries

Quartier mixte et à échelle humaine

Pour plus de détails et d'exemples sur ces bonnes pratiques, consultez la fiche [Comment favoriser le vieillissement actif par un environnement bâti inclusif et durable ?](#) réalisée dans le cadre des Journées annuelles de santé publique 2023.

2^{ème} dimension : le processus. Comment adapter ces principes aux spécificités du milieu de vie dans lequel chaque installation s'insère ?

Ces grands principes se doivent d'être adaptés aux besoins de chaque installation, qui rencontre des enjeux variés et évolue dans un milieu d'insertion spécifique. À chaque étape, il est indispensable de prendre en considération trois éléments incontournables du processus Zone Santé :

Réfléchir à l'échelle du milieu de vie

- L'installation se situe dans un milieu, dans un quartier spécifique. Il est donc nécessaire de penser l'aménagement en lien avec son environnement élargi, et pas seulement sur le site même de l'installation.

Créer des espaces de discussion

- La concertation des partenaires est un point essentiel dans la mise en place d'environnements favorables au vieillissement actif. Leur implication dans les différentes étapes du processus favorise le partage des expertises, des connaissances et des perspectives. Ce processus collaboratif encourage l'adoption d'un langage et d'une vision commune permettant de développer des solutions d'aménagement durables adaptées aux contextes d'implantation.
 - **Partenaires indispensables** : municipalités, sociétés de transport, CIUSSS-CISSS, responsables des installations matérielles, comité d'usagères et d'usagers, etc.

Intégrer les personnes usagères dans le processus

Les personnes âgées, les proches aidant·es et le personnel des installations sont les mieux placés pour parler de leurs besoins et sont directement concernés par les aménagements.



Les étapes à suivre

Pour mener une démarche inspirée de la Zone Santé dans votre milieu, les étapes suivantes peuvent vous guider dans vos réflexions et vous aider à identifier des éléments importants à bonifier ou à faire valoir aux abords des installations de santé. Cette démarche permet de poser les bases d'un futur réaménagement, en vue d'une éventuelle mise en œuvre. Elles sont inspirées des étapes de l'urbanisme participatif développées par le Centre d'écologie urbaine.

Étape 1. Démarrer le projet et identifier les enjeux d'aménagement prioritaires

Les cinq grands enjeux d'aménagement en lien avec le vieillissement actif



Sécurité routière : enjeux de sécurité routière dans les cheminements vers et depuis l'installation et les générateurs de déplacements.



Accessibilité universelle : enjeux en lien avec l'aménagement inclusif et relatifs aux critères du design universel.



Qualité de l'environnement : évaluation de la qualité, de l'attractivité et de l'inclusivité de l'environnement aux abords de l'installation.



Connectivité : caractérisation de la connexion des installations aux autres parties de la ville et de leur intégration dans leur environnement proche.



Accessibilité hivernale : enjeux hivernaux en lien avec le déneigement, l'accessibilité et l'usage de l'espace.

- Nommer une ou des personnes responsables qui assureront le suivi et le bon déroulé de la démarche.
 - Il peut s'agir des personnes responsables des installations matérielles ou du site.
- Identifier le ou les grands enjeux et priorités de réaménagement spécifiques à l'installation.
 - Pour identifier les enjeux principaux, vous pouvez vous baser sur l'expérience des gestionnaires ou encore sonder les différentes équipes de l'installation (personnel clinique, agent-e d'entretien, agent-e de sécurité, etc.). La réalisation des prochaines étapes permettra également de bonifier ce portrait.

Exemple. Un court sondage envoyé à tous les usagères et usagers de l'installation permet d'identifier que les principaux enjeux sont la sécurité des personnes piétonnes à l'intersection en face de l'installation, ainsi que le manque d'espace extérieur de rencontre pour dîner ou faire des activités avec les personnes âgées.



Pour vous aider

Identifier des enjeux d'aménagement prioritaires

Étape 2. Créer un espace de discussion avec des partenaires pertinents

- Lister les partenaires et évaluer leur niveau d'implication.
- Contacter et rencontrer les partenaires pour leur présenter la démarche, les objectifs et identifier comment la collaboration peut s'effectuer.

Exemple. Concernant les enjeux de sécurité à l'intersection, les partenaires à contacter seraient la Ville et le Ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Pour déterminer le type d'espace de rencontre qui répondrait aux besoins, le comité des usagères et usagers, ainsi que la personne représentante des gestionnaires cliniques, peuvent être les ressources à rencontrer.



Pour vous aider

Intégrer à la démarche les partenaires pertinents

Étape 3. Dresser un portrait des abords de l'installation

- Évaluer les enjeux, les bons coups, les spécificités des abords de l'installation et la façon dont ils sont utilisés et perçus par les usagères et usagers, en lien avec le vieillissement actif et les axes prioritaires d'aménagement identifiés.
 - Pour ce faire, plusieurs méthodes sont possibles (voir la section Pour vous aider). Leur choix dépend des ressources et du temps disponible, ainsi que des objectifs établis.

Exemple. Les résultats d'un sondage mené auprès des personnes âgées ont révélé que le temps de traversée de l'intersection jugée dangereuse était trop court. Les observations terrain ont également montré que la descente du trottoir en chaise roulante était compliquée.

Au niveau des espaces de repos, un autre sondage mené auprès du personnel de l'installation a révélé un manque d'espaces ombragés et abrités de la pluie.

Enfin, les discussions tenues avec le personnel clinique ont permis d'identifier la pertinence d'ajouter du mobilier spécifique permettant de faire des exercices à l'extérieur avec les personnes âgées.



Pour vous aider

Des idées de méthodes de collecte de données



Étape 4. Explorer des solutions

- Examiner les possibilités d'aménagement :
 - À partir des enjeux identifiés, rechercher des solutions et des bonnes pratiques d'aménagement qui répondent aux besoins du vieillissement actif et sont adaptées aux spécificités de l'installation;
 - Rencontrer et discuter avec des partenaires experts pour bénéficier de leurs connaissances et expériences.
- Se doter d'une vision d'aménagement et de pistes d'action concrètes :
 - Élaborer une vision d'aménagement répondant aux besoins identifiés;
 - Formuler des pistes d'action concrètes permettant de mettre en application cette vision;
 - Intégrer le plus possible les usagères et usagers dans la bonification et la consolidation des éléments.

Exemple. Vision : Rendre l'intersection sécuritaire et accessible. **Pistes d'action :** Agrandir les zones d'attente et ajouter des plaques podotactiles.

Vision : Aménager un espace de rencontre ombragé et abrité des intempéries qui donne sur la rue.

Pistes d'action : Remplacer quatre places de stationnement par un espace de rencontre en y ajoutant des tables, des chaises, des arbres en pot, du mobilier pour faire de l'exercice, une toile pour ajouter de l'ombre et protéger de la pluie.



Pour vous aider

Des exemples de recommandations

Crédit : Marc-Alexandre Landry





Crédit : Marc-Alexandre Landry



Étape 5. Saisir les opportunités et mettre en application la vision et les pistes d'action

- Partager les résultats aux différents partenaires pour qu'ils puissent les intégrer dans leur planification ou leurs réflexions pour de futurs aménagements ;
- Faire une veille des financements disponibles en vue de la mise en oeuvre ;
- Faire appel au CIUSSS/CISSS, à la direction de santé publique ou aux autorités municipales pour aider à l'activation de leviers ou de financements ;
- Si des travaux sont prévus, en profiter pour intégrer aux devis de construction des critères et indications plus précises sur les éléments d'aménagement incontournables ;
- Commencer par des aménagements et actions temporaires en attendant la pérennisation.

Exemple. Les résultats du portrait et les solutions potentielles de réaménagement de l'intersection ont été partagés à la Ville. Grâce à un financement du CIUSSS, des tables, des chaises et des arbres en pot ont été installés afin de créer un espace de rencontre au bord du stationnement.



Pour vous aider

Liste des programmes de financement disponibles pour favoriser les déplacements à pied de Piétons Québec

Avec la participation financière de :

Québec 



5333, avenue Casgrain, bureau 701
Montréal (Québec) H2T 1X3
514 282-8378

ISBN : 978-2-924108-89-5